



Location de parking - particulier a particulier

Par **firenze**, le **09/09/2009** à **07:36**

Bonjour, J'ai fait signer le 28 juillet dernier, pour la première fois, un contrat de location de parking de particulier à particulier pour trois mois à un locataire de mon immeuble. Etant propriétaire d'un appartement dans l'immeuble mais n'y résidant pas, j'ai malheureusement fait confiance à la personne. Je n'ai pas pris de dépôt de garantie, la date de prise de d'effet du contrat n'a pas été remplie. Je lui ai remis la télécommande du garage le 28 juillet (mentionnée dans le contrat) pour qu'il ait un accès immédiat. Le contrat est-il valable pour l'un comme pour l'autre ?
Je n'arrive pas à joindre ce locataire. Il ne paye pas. Il devait me faire un virement bancaire dès le 1er août. Je lui ai envoyé une lettre recommandée, en vain.
Je souhaite installer une barrière métallique devant le parking pour lui bloquer l'accès sans le prévenir. En ai-je le droit ou faut-il attendre la fin du contrat fin octobre ?